



LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE

décembre 2018

*« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »
Rainer Maria Rilke*

Edito

Michel Wautot



1998 - 2018



Vingt ans ont passé depuis ce premier jour, en mars 1998, où, réunis dans la grande salle du deuxième étage de la Villa Beau-Site à Genval, nous nous demandions comment sauver cette villa Art-Nouveau, unique en Brabant wallon (architecte Paul Hamesse), et de la démolition et ou d'un futur promoteur. Nous étions une dizaine venant de tous les horizons. Nous décidâmes de créer une association de fait. En avril le bureau était constitué : Président : Michel Wautot (aménagement du territoire), Vice-présidente : Colette Pinson, (historienne), Trésorier : Roger Ghysens, (ingénieur), tous deux du Cercle d'Histoire de Rixensart, Secrétaire : Chantal Barbay (relations publiques), Membres : Bénédicte Gilon (historienne de l'art), Caroline Lamarche (écrivain), Marc Brunfaut (architecte), Alexis Wautot (économiste).

Un mois plus tard nous avons envoyé à la Région wallonne le dossier de demande de classement de la Villa Beau-Site et nous apprenions en juillet qu'il avait reçu un accueil favorable. En 2000 la Villa était classée...

Vingt ans plus tard, lors de nos assemblées générales, sont présents les membres du Bureau actuel, mais aussi ceux des différents bureaux depuis 1998 ainsi que les membres effectifs qui nous ont rejoints au cours des années.

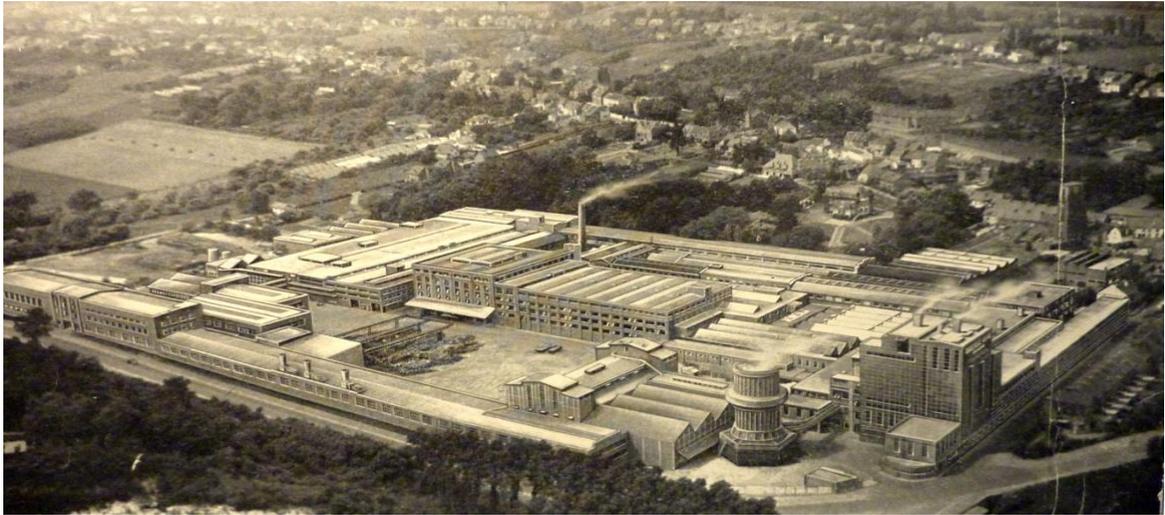
Je voudrais à l'occasion de ce vingtième anniversaire tous les remercier, d'abord de l'amitié qui nous lie, ensuite de leur fidélité et du travail qu'ils ont accompli et accomplissent. Tous nos remerciements et notre vive sympathie à tous nos membres sympathisants qui nous soutiennent depuis toutes ces années. Je voudrais surtout saluer, avec émotion, la mémoire de ceux qui nous ont quittés parfois tragiquement : Marc Brunfaut, Chantal Barbay, Guy Leroy, Albert Hautfenne.

Illustrer, défendre le Patrimoine, notre Patrimoine est notre action. Une action où nous essayons toujours de mettre tous les interlocuteurs autour de la table, où très souvent nous fédérons autour de nous d'autres associations afin d'être plus forts.

Une action très modeste, il faut en convenir, quand on voit l'immensité de la tâche. Heureusement bien d'autres organismes publics ou privés œuvrent dans le même sens. Et si notre monde présente à nouveau les symptômes dangereux de la première moitié du XXe siècle, il est aussi capable d'un sursaut.

Les Papeteries de Genval

Petit à petit les années passent. La vallée de la Lasne, où s'élevaient les Papeteries, acquiert un nouveau visage. La Phase II, est sur le point d'être terminée. Elle comprend la place publique encadrée de logements et de commerces et les immeubles résidentiels moins élevés. Reste la phase III, moins importante et réservée au logement. Nous voyons se clore cet important dossier auquel nous avons travaillé intensément.



Les papeteries en 1954



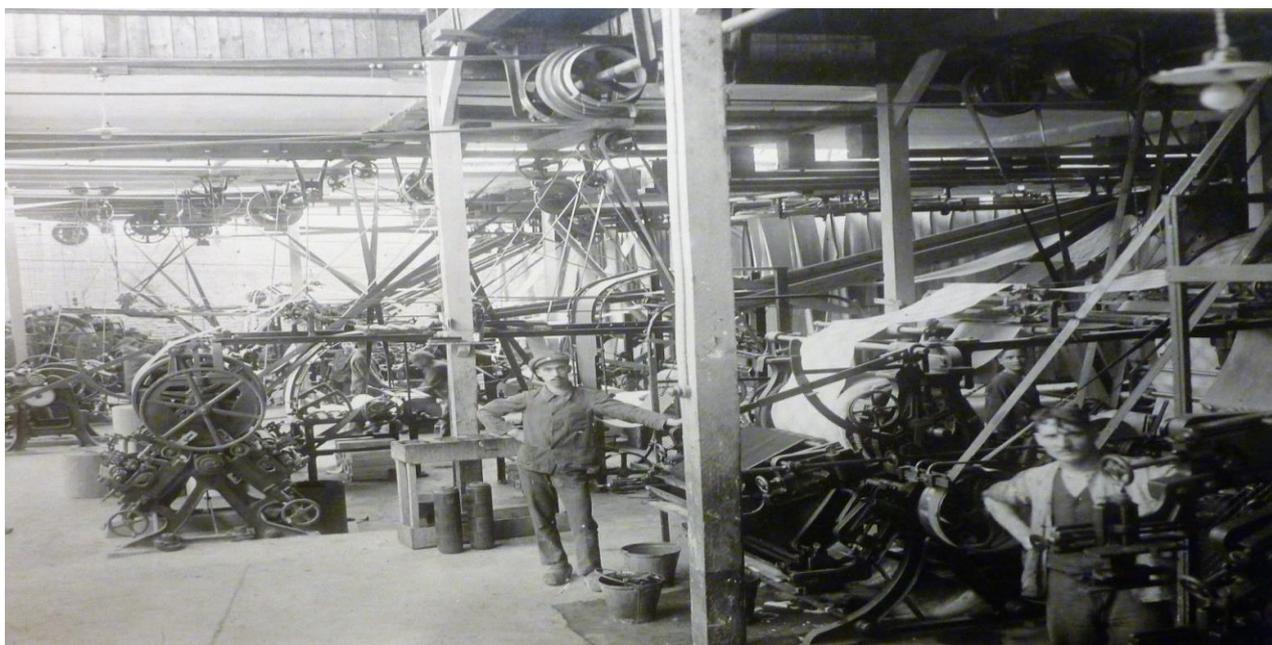
Phase II - 2018

Panneaux : mémoire des Papeteries

Ce n'est encore qu'un projet en cours d'élaboration, mais il date du début du chantier des Papeteries. A l'époque, nous avons proposé, lors d'un des contacts que nous avons avec le directeur de projets d'Equilis, que le promoteur installe sur le site, par exemple le long du cours de la Lasne, des panneaux illustrant les activités des Papeteries. Depuis lors un nouveau directeur de projet avait repris le chantier, et nous l'avions rencontré avec l'ancien, lors du passage de témoin.

Il nous avait demandé de se revoir à la fin de la phase II. Ce que nous avons fait. Nous lui avons proposé de lui présenter un dossier comprenant d'une part les coûts, d'autre part une série de clichés photographiques sélectionnés. Soyons clairs, nous n'avons pas encore d'accord formel.

Néanmoins, nous venons de terminer la sélection des illustrations, avec l'aide du Cercle d'Histoire de Rixensart et des Archives Générales du Royaume qui gèrent les Fonds Lannoye de la famille et de la Commune. De son côté la Commune est intéressée par notre démarche.



Salle des machines papiers-peints



Styliste - création d'un décor

Cure de Rosières



Un dossier qui, en principe, a trouvé sa solution après bien des discussions parfois houleuses, où tous les arguments étaient bons même s'ils manquaient de réalisme. Nous ne décrivons pas tous les rétroactes, ce serait trop long, mais nous les résumerons comme suit :

En 2016 la Commune élabore, avec la société de logements publics Notre Maison un projet de sept logements à loyers modérés sur le site de la cure dont elle se dit propriétaire.

En 2017 se crée « Rosières Notre Village » qui dénie à la Commune son titre de propriétaire et veut la sauvegarde de la Cure. Nous avons été appelés par les deux parties, puis incorporés dans le groupe de travail. Il était clair pour nous que la seule solution était un compromis où subsisteraient la cure, mais pas le cloître dont parlaient certains, qui n'avait jamais existé, et des logements de petites tailles. Finalement, ce fut la solution qui prévalut après une longue bataille d'arguments juridiques, techniques, sécuritaires et financiers, après maints échanges où se cognaient des intérêts contradictoires.

La cure était préservée, la Commune y ferait quelques travaux de restauration, et six logements seraient créés. Ce qui correspondait à la thèse que nous défendions.



Projet : Notre Maison - Arch. Cédric Polet - Bureau : Ledroit-Pierret-Polet

L'aménagement de notre territoire conditionne notre qualité de vie ...

J'aime rappeler cette phrase à qui veut bien l'entendre car elle sous-entend une rigueur certaine et un avertissement : quel territoire laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants ?

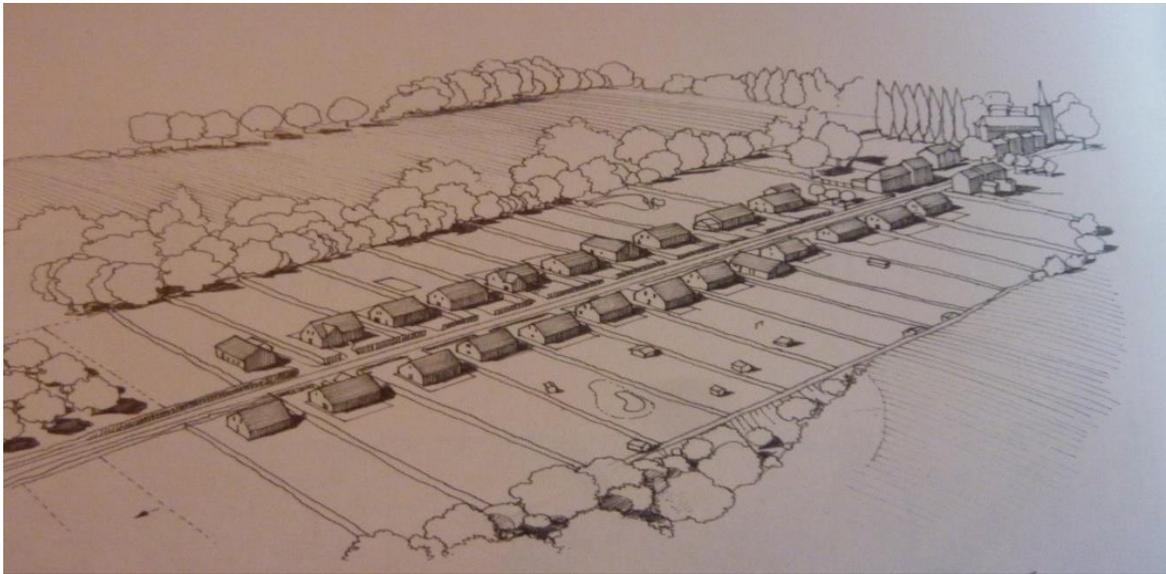
La Région Wallonne donne comme consigne de densifier les centres, ... pourquoi ?

En dehors des problèmes majeurs que sont le climat et nos déchets, les deux problèmes cruciaux que nos héritiers rencontreront sont, à mon sens, l'eau et le logement. Le logement sera problématique car il coûtera de plus en plus cher (en moyenne une évolution de 10 % par an), il faudra en tenir compte dans les budgets des ménages où ils prendront une part de plus en plus importante.

On en arrive déjà à des colocations et des habitats groupés afin de diminuer les coûts de production et de rentabiliser au maximum les m² mis à disposition.

Là où j'invite à faire attention, c'est la qualité de ces logements et la dimension de ces espaces privés. Nous ne devons pas en arriver comme dans certaines villes asiatiques à de petit clapier individuel.

Que constate-t-on ? Personnellement je sillonne pas mal la Wallonie et régulièrement, petit à petit, entre les villages, le long des voies de liaisons, des villas quatre façades continuent à s'ériger, quand ce n'est pas des lotissements, souvent conçus sans âmes, ... Je ne suis absolument pas opposé à la propriété. Je veux juste indiquer qu'au train où c'est parti, dans un siècle la Wallonie sera bien couverte.



L'implantation en ruban le long des voiries de ce type est l'une des formes les plus dommageables de l'urbanisation discontinue.

Je pense qu'il faut bien définir les zones de terrain à construire et surtout valoriser les centres de nos villages sans oublier les plus démunis d'entre nous. Ces centres devraient être prioritaires pour personnes à revenus modiques et les promoteurs devraient être astreints à réserver 10% minimum des parcs présents ou futurs, aux logements 'sociaux'.

En parlant de densification, il est évident qu'elle doit s'appliquer avec beaucoup de précaution. En effet une forte densification dans les centres de nos communes ne doit pas mettre en péril le patrimoine de celles-ci. Nous devons être vigilants face à la démesure de certains promoteurs qui profiteraient de la consigne de 'densifier les centres' pour réaliser avant tout une aubaine financière. Regardons notre belle province et constatons que souvent les centres sont de plus en plus constitués de bâtiments surexploités.

A Rixensart, la commune a constitué un groupe de travail afin d'éviter une sur-densification des treize hectares du quartier 'Poirier Dieu'. Leur avis servira de base au futur PCA.

La raison et le raisonnable doivent l'emporter sur l'opportunisme financier à tout va.

'Hommes et Patrimoine' continuera à veiller, interroger, diffuser la bonne information dans le souci d'un meilleur vivre ensemble.

L'Hôtel Normandy

Encore un dossier qui semble définitivement bouclé. Un bref rappel de nos articles précédents. C'est en début 2014 que nous avons été sollicités par le promoteur et ses architectes. Ce fut le directeur de projets d'Equilis, avec qui nous avons collaboré qui nous avait recommandés.

Auparavant nous avons réagi avec vigueur contre le premier projet : deux immeubles modernes en forme de cube et reliés par un bâtiment avec piscine intérieure. Le problème qui se posait était : que faire du vieil hôtel Normandie. Les uns voulaient à tout prix le conserver tel quel et ne pas toucher aux arbres, les autres, appuyés tant par les rapports techniques que sur celui des pompiers, voulaient l'abattre. Une restauration impliquait une refonte totale du bâtiment. En gros, seuls certains des murs extérieurs pouvaient être conservés.

Le deuxième projet comportait toujours deux bâtiments mais dans ce style anglo-normand qui fait le charme du quartier du Lac de Genval.

Un élément nous opposait au promoteur : la densité. Pour nous il ne fallait pas dépasser 11 logements à l'hectare. Le promoteur diminua sa densité de 16 à 13. Les partisans de la restauration à tout prix portèrent l'affaire au Conseil d'Etat, qui cassa le projet surtout à cause de la densité. Dans les tractations qui suivirent, les arguments et intérêts avancés furent, disons, très divers. Le troisième projet reprenait le style du deuxième mais il n'y avait plus qu'un bâtiment de 11 logements ! Il fut accepté.

L'abattage de 44 arbres fit aussi beaucoup de bruit. C'est oublier que la DNF (Département Nature et Forêts) de la Région wallonne avait validé celui-ci (14 arbres étaient malades, 14 formaient une rangée de sapin, et il n'y avait pas d'arbres classés dans les 16 autres) et exigé une replantation précise.



Les travaux ont commencé



Le projet définitif

Cure Sainte-Croix à Rixensart

Cette pauvre cure continue de se dégrader depuis 2005. L'année dernière, nous avons eu des contacts avec la Commune et Notre Maison. Cette dernière avait déposé un projet intéressant d'un immeuble de 11 logements dont la façade est refaite à l'identique de celle existante ainsi que son volume actuel, mais sur l'arrière duquel vient se greffer un nouveau bâtiment.

Là où nous avons émis une objection, ce fut sur l'architecture du prolongement. En effet celui-ci est un cube recouvert de bois et le balcon du deuxième étage ressemble à un tiroir ouvert fort peu esthétique. Sans compter la grisaille du bois peu réjouissante au fil du temps. Il est vrai que ce n'était qu'un avant-projet.

Depuis le début nous avons insisté sur le maintien du portail et l'encadrement des fenêtres. Il est bien prévu de réutiliser le portail Louis XV/XVI en pierre bleue et d'encadrer les fenêtres de briques noires.

Nous venons de contacter la Commune afin de savoir si une suite est donnée actuellement à ce projet. Pour le moment non. Il est vrai qu'en cette année électorale il faut tenir compte du processus des « affaires courantes » avant la mise en place du nouveau Collège.



Avant-projet Notre Maison - Bureau d'architecture ABR : architecture et urbanisme



Cotisations

Pouvons-nous rappeler à nos membres, qui auraient été distraits ou qui l'auraient oublié, de verser leur cotisation 2018. Il leur est loisible de verser en même temps leur cotisation 2019. Le montant est toujours de 10€, mais il n'est pas plafonné.

N° de compte IBAN : BE52 9733 5812 1509

LES ACTIONS PRINCIPALES D'HOMMES ET PATRIMOINE depuis 1998

Villa « Beau-Site » de Paul Hamesse – classement- Genval

Parc Solvay et Fondation Folon – limite d'expansion – La Hulpe

Domaine de Merode, organisation colloque sur l'avenir d'un grand domaine – Rixensart

Publication « De chapelles en potales au gré des chemins de Genval, Rixensart et Rosières »

Plaidoyer « Pour la Grande Bruyère » -obtention d'un Plan Communal d'Aménagement-Genval

Gare de Genval : intervention pour le maintien de la gare

Chantier des « Hauts du Lac » sauvetage des hêtres – Genval

Transformation du 21 Place Cardinal Mercier- intervention au niveau aménagement-Bourgeois

Plagniau : intervention au niveau aménagement et environnement – Rixensart

Place Cardinal Mercier : projet de rénovation- Bourgeois

RER : participation-information et conclusions pour la Commune

Natura 2000 : intervention et recours auprès des Communautés Européennes contre le retrait de la Réserve du Carpu et de la Grande Bruyère (terrain privé) – Genval

Pylône Astrid: interventions pour le retrait du dossier et proposition d'une nouvelle implantation – Rixensart

Rue de l'Augette : intervention pour le maintien de la rue dans son aspect de « chemin creux »- Rixensart

Quads : intervention au niveau de la Région et des communes d'Andenne et de Gesves

IBM- CODIC-DOLCE : intervention au niveau de l'aménagement et des extensions de l'ex-domaine IBM – La Hulpe

Domaine de Grimberghe et futur CPAS de Rixensart : interventions pour le respect du site et sur l'inadéquation environnementale et architecturale du projet

Sentiers et Chemins : lancement d'une concertation avec la Région wallonne sur « L'Atlas des chemins » et la loi de 1841 sur la protection des chemins

Maison Communale : intervention contre la verrière mal proportionnée et la marquise en façade avant- Rixensart

Révision du Code Forestier : intervention sur les dangers du projet de réforme

Quads dans le bois de Merode : intervention

Domaine d'Argenteuil : en soutien des « Amis de la Forêt de Soignes » pour une solution respectueuse du Patrimoine- Waterloo

Chartil : intervention sur l'opportunité et ou les périls de ce chantier dans le site protégé de Braine le château

Immeuble chaussée de Lasne : intervention contre la densité et l'architecture type digue de Blankenberghe – Bourgeois

Place Communale de Genval : intervention et proposition d'aménagement par rapport aux plans des bureaux d'architecture

Eglise des Saints Pierre et Paul : intervention dans le projet de démolition – reconstruction de l'église – Forcée

Cure Sainte-Croix : interventions contre la vente de ce presbytère de 1779. Bien communal parfaitement utilisable pour plusieurs affectations. En septembre la cure est retirée de la vente par le conseil communal – Rixensart

Grande- Bruyère – Natura 2000 : intervention au niveau des Communautés Européennes, du Gouvernement wallon, de l'Administration wallonne, organisation de manifestations. En mai le permis est refusé par la Région wallonne- Genval

Papeteries de Genval : interventions au niveau de la Commune, du Gouvernement wallon, des directions de la DGRNE, du promoteur. Présentation d'une projection sur les impacts réels du PCAD actuel. Obtention d'une série de révisions de la part du promoteur

Pylône Astrid : nouvelle tentative de l'opérateur. Refus au niveau de l'association et de la CCAT. Refus de la commune –Rixensart

Télé-tourisme- RTBF : nous avons assuré dans le cadre de cette émission les commentaires sur la villa Beau-Site à Genval

Journées du Patrimoine : nous avons organisé, les 9 et 10 septembre 2006, un circuit sur le thème Patrimoine et Citoyenneté- Genval-Rixensart

Lettre aux partis : dans le cadre des élections communales d'octobre, nous avons envoyé aux partis un questionnaire détaillé sur leurs intentions par rapport à nos objectifs

Mahiermont : nous nous sommes portés comme « personne ressource » dans le cadre de la création de ce comité de quartier

Homes pour personnes âgées : article dans la note et intervention en CCAT afin de prendre conscience des dérives de rentabilité dans ce secteur

Papeteries de Genval : poursuites des contacts – réussite de notre projet d'intégration

Villa Beau-Site à Genval : fin des études en vue de la restauration – Imputation d'un montant au budget communal 800.000 euros

Grande Bruyère : vote par la commune du PCA élargi de la Manteline

Tilt - Musée des Enfants : comment établir ce musée dans la commune de Rixensart

Fedex - La Hulpe : soutien aux « Amis de la Forêt de Soignes- lettres à la commune

L'Ouvrant- Bruxelles : participation à plusieurs réunions en vue d'une extension éventuelle de cette association en Région wallonne

Révision du RCU de Rixensart

Place cardinal Mercier à Bourgeois : Première entrevues avec la commune – présentation d'un dossier à la Fondation Roi Baudouin

Maison de l'urbanisme : participation au bureau de la M.U. du CCBW

Ancienne école-Maison communale à Genval : Intervention pour son sauvetage

Fermette XVIIIe à Bourgeois : intervention pour sauvetage

Parc Solvay-La Hulpe : intervention contre le parking Bruyère-guêpe
Restauration N.D.de Lourdes à Bourgeois : chapelle-potale

Rond-point des Papeteries de Genval : scénographie du Rond-point

Etude de réalisation de panneaux d'information culturelle et historique au sein d'une commune

Potales et Chapelles de Rixensart-Genval-Rosières : relevé comparatif de l'état de celles-ci par rapport à notre intervention et publication de l'année 2000

Bâtiment Normandie - Lac de Genval : intervention contre démolition maison de style « Normand-Deauville » et reconstruction de deux bâtiments modernes. Concertation avec les architectes et les promoteurs pour des bâtiments du même style. Suivi des projets.

Château de Noisy : soutien contre la destruction

Charmettes-Genval : graphisme mural – Opposition à la conception de la maison de 3 associations-Projet revu

Athenor à La Hulpe : remarques sur le projet et de sa densité

Suivi destruction ancien hôtel Le Lido à Genval et du nouveau projet

PCA Poirier-Dieu à Genval : étude et participation au projet

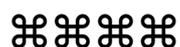
Cure Sainte-Croix à Rixensart: participation à l'avant-projet de restauration

Cure de Rosières : participation à la réalisation du projet

Moulin de Limal : soutien aux initiatives opposées à sa destruction par Walibi

Réalisation de six panneaux historiques à Rixensart

Etude pour la réalisation de panneaux explicatifs des activités des anciennes Papeteries de Genval



PÊLE - MÊLE





1998

2018